



### Appartement T4 2ème étage / B1-A24

Entrée	1.9m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	28.3m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.7m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.0m <sup>2</sup>
Chambre 3	11.1m <sup>2</sup>
Salle de bain	6.0m <sup>2</sup>
Salle de d'eau	5.6m <sup>2</sup>
Dégagement	4.3m <sup>2</sup>
<b>Surface totale habitable</b>	<b>78.9m<sup>2</sup></b>
Balcon	8.9m <sup>2</sup>
<b>Surface totale annexes</b>	<b>8.9m<sup>2</sup></b>

### Légende

PF	- Porte-fenêtre		- Faux-plafond / Soffite
F	- Fenêtre		
VR	- Volet roulant		
LV	- Emplacement lave-vaisselle		
LL	- Emplacement lave-linge		
FR	- Emplacement réfrigération		
CUI	- Emplacement cuisson		
TRI	- Emplacement tri des déchets		
CH	- Chaudière murale		
PL	- Placard		
TE	- Tableau électrique		

NOTA :  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-26 du CCH.  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous-plafonds, la hauteur des seuils et allèges ont figurés à titre indicatif.  
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et ne tient pas en compte de l'obstacle à enjamber.  
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)

